



## Renvois vers les services d'orthophonie du Niagara Children's Centre:

### Foire aux questions de la communauté de garde d'enfants

#### Documents

#### **1. J'ai rempli les anciennes versions de la liste de contrôle et/ou du formulaire de renvoi. Niagara Children's Centre acceptera-t-il ces documents ?**

Non. À compter de janvier 2021, seules les nouvelles versions du formulaire de renvoi et de la liste de contrôle de renvoi seront acceptées par le Niagara Children's Centre. Assurez-vous que votre organisme supprime tous les documents obsolètes. Les nouveaux documents sont nommés :

- Formulaire de consentement relatif à la liste de contrôle pour les renvois vers les services d'orthophonie du Niagara Children's Centre
- Formulaire de renvoi vers les services d'orthophonie du Niagara Children's Centre pour le QCCN
- Listes de contrôle pour les renvois vers les services d'orthophonie (il existe 10 listes de contrôle, une pour chacune des catégories d'âge suivantes : 6 mois, 9 mois, 12 mois, 15 mois, 18 mois, 2 ans, 2.5 ans, 3 ans, 3.5 ans, 4 ans)
- Aperçu et instructions relatifs à la liste de contrôle pour les renvois vers les services d'orthophonie du Niagara Children's Centre et instructions pour le QCCN
- Voies de renvoi vers les services d'orthophonie du Niagara Children's Centre pour le QCCN

Tous les documents mis à jour se trouvent sur le site Web de QCCN.

#### **2. La liste de contrôle de renvoi, le formulaire de renvoi et les documents justificatifs sont-ils disponibles en français ?**

Oui.

#### Logistique relative aux renvois

#### **3. Quand et à quelle fréquence la liste de contrôle de renvoi est-elle administrée ?**

Référez-vous au document intitulé Aperçu et instructions relatifs à la liste de contrôle pour les renvois vers les services d'orthophonie du Niagara Children's Centre et instructions pour le QCCN.

Au minimum, selon le calendrier de QCCN la liste de contrôle de renvoi devrait être administrée 6 à 8 semaines après le début de la garde d'enfants et à l'anniversaire annuel de l'élaboration de la dernière liste de contrôle. Les éducateurs n'ont pas besoin d'attendre que le DPS soit administré pour remplir la liste de contrôle et effectuer un renvoi.

Dernière mise à jour: le 4 janvier, 2021

N'effectuez pas de renvoi pour les enfants qui attendent déjà une évaluation ou qui font déjà l'objet de services du Niagara Children's Centre.

Si l'éducateur et/ou le parent/tuteur ont des préoccupations à tout moment en dehors de l'administration annuelle, l'éducateur est encouragé de remplir la liste de contrôle et d'effectuer un renvoi immédiatement.

#### **4. Quand dois-je soumettre la liste de contrôle de renvoi et le formulaire de renvoi complétés au Niagara Children's Centre?**

Référez-vous au document intitulé Voies de renvoi vers les services d'orthophonie du Niagara Children's Centre pour le QCCN.

Les éducateurs doivent suivre la séquence suivante :

- Compléter la liste de contrôle
- Partager les résultats et les prochaines étapes avec le parent/tuteur légal
- Obtenir la signature du parent ou du tuteur légal sur le formulaire de renvoi (consentement au renvoi)
- Soumettre la liste de contrôle et le formulaire de renvoi dans la semaine suivant l'obtention de cette signature.

#### **5. Que faire si je n'ai pas accès à un télécopieur ou si je ne peux pas envoyer la liste de contrôle et le formulaire de renvoi par la poste ?**

L'envoi par télécopieur ou par la poste est préféré. Si nécessaire, vous pouvez envoyer les documents par courrier électronique à « intake@niagarachildrenscentre.com ». La signature d'un parent/tuteur légal sera toujours requise.

#### **6. La première catégorie d'âge pour les listes de contrôle de référence est « jusqu'à 6 mois ». Que faire si l'enfant qui me préoccupe est âgé de moins de 6 mois ?**

Référez-vous au document intitulé Aperçu et instructions relatifs à la liste de contrôle pour les renvois vers les services d'orthophonie du Niagara Children's Centre et instructions pour le QCCN.

Un enfant de moins de 6 mois peut être référé *sans* la liste de contrôle si des problèmes d'interaction et/ou de communication précoces sont identifiés par l'éducateur et/ou le parent ou le tuteur. Dans ce cas, soumettez uniquement le formulaire de renvoi.

**7. La dernière catégorie d'âge pour les listes de contrôle de renvoi est « jusqu'à 4 ans ». Que faire si l'enfant qui me préoccupe a dépassé son 4e anniversaire ?**

Complétez la liste de contrôle « jusqu'à 4 ans » et effectuez tout renvoi justifié pour tout enfant qui a dépassé son 4e anniversaire avant le 31 août de l'année où il est éligible à la première année de maternelle.

Référez-vous au document intitulé [Aperçu et instructions relatifs à la liste de contrôle pour les renvois vers les services d'orthophonie du Niagara Children's Centre](#) pour les processus pour les enfants qui sont admissibles à la première année de maternelle.

**Remplir la liste de contrôle**

**8. Quels sont les éléments à prendre en compte lors de l'élaboration de la liste de contrôle de renvoi si la langue maternelle de l'enfant n'est pas la langue de la garderie ?**

Référez-vous au document intitulé [Aperçu et instructions relatifs à la liste de contrôle pour les renvois vers les services d'orthophonie du Niagara Children's Centre](#).

**9. Comment puis-je déterminer le nombre de mots qu'un enfant dit ?**

Élaborez une *liste* des mots/tentatives de mots que l'enfant dit régulièrement et spontanément (c.-à-d. qu'il ne répète pas après les avoir entendus). Les mots n'ont pas besoin d'être correctement articulés pour compter comme un mot. Il suffit que vous sachiez ce que dit l'enfant. Les mots « amusants » comptent aussi (par exemple, oups, wow, miaou). Si l'enfant dit des mots dans la langue parlée à la maison, faites une liste de ces mots en demandant à la famille sa liste de mots. Ajoutez-les ensemble et vous obtiendrez un total approximatif de mots. Si l'enfant dit « pomme » dans les deux langues, cela compte pour deux mots. Enregistrez le total sur la liste de contrôle.

**10. Comment est-ce que je détermine quels sons mon enfant utilise ?**

Il est important de compter les sons que votre enfant utilise, et non les sons qui devraient être prononcés. Utilisant la liste de mots que votre enfant dit comme point de repère, écrivez à côté de chaque mot « comment » votre enfant prononce/articule le mot. Par exemple, si votre enfant dit « dateau » au lieu de « gâteau » on ne compterait pas le son « g ». De même, s'il disait « pochette » au lieu de « fourchette », on ne compterait pas le « f » ou le « r ». Dans le cas d'un mot tel que « dent », le « n » et le « t » sont silencieux. On ne compterait pas ses sons dans ce mot. On les compterait dans un mot comme « note ». Il est souvent plus facile d'écrire les sons que l'on entend au début et à la fin des mots.

**Autre**

- 11. J'ai des questions sur la façon de remplir le Formulaire de renvoi vers les services d'orthophonie du Niagara Children's Centre pour le QCCN et/ou les listes de contrôle du Niagara Children's Centre pour les renvois vers les services d'orthophonie. Qui dois-je contacter pour obtenir de l'aide ?**

Veillez envoyer un courriel à [Rebecca.Main@niagarachildrenscentre.com](mailto:Rebecca.Main@niagarachildrenscentre.com).